

30
224

Bureau
des Beaux Arts. Liberté.



Egalité.

Transmission d'un
Arrêté du premier
Consul.

Paris, le 9 Pluviose an 9 de la
République française, une et indivisible.
(31 janvier 1801)

Le Ministre de l'Intérieur,
au Directeur de l'École française
des Beaux-Arts à Rome.

Je vous transmets, Citoyen, une ampliation
de l'arrêté du premier Consul, confirmant la
nomination faite par l'Institut National,
des Cit.^{ns} Hariette, Clémence, Gaudar, Dupaty,
Gasse et Mouton, comme ayant obtenu les
grands prix de peinture, sculpture et architecture.
Vous voudrez bien leur donner connoissance
de cet arrêté.

Le 6 28 pluviôse
an 9

Je vous salue.
L'Empereur
Napoléon



225

M Citoyen
Suvée, peintre,
au Palais des arts

A. D. G.
A Paris



65

